

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## Fournisseur

### IPC

10, quai Malbert  
CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 France  
Tél. 02.98.43.45.44  
ipc@groupe-ipc.com

## **SECTION 1 : Identification du mélange et de la Société**

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : ECOLALINGE® LIQUIDE

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lessive liquide ultra concentrée

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la FDS

Voir fournisseur.

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Contactez le 01.45.42.59.59 (INRS) pour la France.

Contactez le +32.70.245.245 (Centre Antipoison) pour la Belgique.

Contactez le +34.91.562.04.20 (Centre Antipoison) pour l'Espagne.

### 1.5. Autre information

Réservé à un usage professionnel.

## **SECTION 2 : Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Eye Dam. 1, H318

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

Pictogrammes de danger :



Pictogrammes de danger

: GHS05

Mention d'avertissement

: DANGER

Composants dangereux

: Isotridécanol, éthoxylé.

Mentions de danger

H318 : Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P280 : Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305+P351+P338+P310 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée n'est disponible.

## **SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants**

### 3.1. Substances

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

### SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants (suite)

#### 3.2. Mélanges

##### Composition

Identification	Nom	Classification	%
CAS : 69011-36-5 REACH : Polymer	ISOTRIDECANOL, ETHOXYLE	Acute Tox. 4 (oral), H302 Eye Dam. 1, H318	5-15
CAS : 68891-38-3 REACH : 01-2119488639-16	ALKYLEETHER SULFATE C12-C14, SEL DE SODIUM	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412	< 5
		(5 =< C < 10) Eye Irrit. 2, H319 (10 =< C < 100) Eye Dam. 1, H318	
INDEX : 603-002-00-5 CAS : 64-17-5 EC : 200-578-6 REACH : 01-2119457610-43	ETHANOL	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319	< 4
CAS : 68515-73-1 EC : 500-220-1 REACH : 01-2119488530-36	D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERES DECYL OCTYL GLYCOSIDES	Eye dam. 1, H318	< 3
		(10 =< C <= 100) Eye Dam. 1, H318	
Pour le texte complet des phrases H/EUH Mentionnées dans ce chapitre, voir le § 16			

### SECTION 4 : Premiers secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### 4.1. Description des premiers secours

##### En cas d'inhalation

En cas de malaise consulter un médecin.

##### En cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements souillés.

Laver abondamment à l'eau.

##### En cas de contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

##### En cas d'ingestion

Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

##### Effets aigu d'inhalation

Non classé.

##### Effets aigu de peau

Non classé.

##### Effets aigu des yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

##### Effets aigu de voie orale

Données non disponibles. Non classé.

#### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Le produit en lui-même ne brûle pas.

##### Moyens d'extinction appropriés

Mousse, poudre dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée n'est disponible.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée n'est disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédure d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées aux § 7 et 8.

#### Pour les non secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

#### Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protection individuelle appropriés (voir §8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Procédés de nettoyage

Rincer à l'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire et point d'eau à proximité.

#### Mesures d'hygiène

Se laver les mains après chaque manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Conditions de stockage

Conserver dans l'emballage d'origine.

#### Température de stockage

5 – 40°C.

#### Matières à éviter

Non déterminées.

### 7.3. Utilisation finale particulière

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Ethanol (64-17-5)		
UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	1900
UE	IOELV TWA (ppm)	1000
UE	IOELV STEL (mg/m <sup>3</sup> )	9500
UE	IOELV STEL (ppm)	5000
France	Nom local	Alcool éthylique
France	VME (mg/m <sup>3</sup> )	1900
France	VME (ppm)	1000
France	VLE (mg/m <sup>3</sup> )	9500
France	VLE (ppm)	5000
France	Note (FR)	Valeurs recommandées/admises

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle (suite)

Ethanol (64-17-5)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m <sup>3</sup> )	1907
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000
Belgique	Valeur courte durée (mg/m <sup>3</sup> )	*
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	*
Espagne	VLA-EC (ppm)	1.000
Espagne	VLA-EC (mg/m <sup>2</sup> )	1.910
Espagne	Nota	S

### Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

ALKYLETHER SULFATE C12-C14, SEL DE SODIUM (CAS 68891-38-3)

#### Utilisation finale :

Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :

#### Travailleurs

Contact avec la peau  
Effets systémiques à long terme  
2750 mg/kg de poids corporel/jour  
Inhalation  
Effets systémique à long terme  
175 mg de substance/m<sup>3</sup>

#### Utilisation finale :

Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :

#### Consommateurs

Ingestion  
Effets systémiques à long terme  
15 mg/kg de poids corporel/jour  
Inhalation  
Effets systémiques à long terme  
52 mg/m<sup>3</sup>  
Contact avec la peau  
Effets systémiques à long terme  
1650 mg/kg de poids corporel/jour

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERES DECYL OCTYL GLYCOSIDES (CAS : 68515-73-1)

#### Utilisation finale :

Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :

#### Travailleurs

Contact avec la peau  
Effets systémiques à long terme  
595000mg/kg de poids corporel/jour  
Inhalation  
Effets systémique à long terme  
420 mg de substance/m<sup>3</sup>

#### Utilisation finale :

Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :

#### Consommateurs

Ingestion  
Effets systémiques à long terme  
35.7 mg/kg de poids corporel/jour  
Contact avec la peau  
Effets systémiques à long terme  
357000 mg/kg de poids corporel/jour  
Inhalation  
Effets systémiques à long terme  
124 mg de substance/m<sup>3</sup>

ETHANOL (CAS 64-17-5)

#### Utilisation finale :

Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :  
Voie d'exposition :  
Effets potentiels sur la santé :  
DNEL :

#### Travailleurs

Contact avec la peau  
Effets systémiques à long terme  
343 mg/kg de poids corporel/jour  
Inhalation  
Effets locaux à court terme  
1900 mg de substance/m<sup>3</sup>

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle (suite)

Voie d'exposition :	Inhalation
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémique à long terme
DNEL :	950 mg de substance/m <sup>3</sup>
<b>Utilisation finale :</b>	<b>Consommateurs</b>
Voie d'exposition :	Ingestion
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémiques à court terme
DNEL :	87 mg/kg de poids corporel/jour
Voie d'exposition :	Inhalation
Effets potentiels sur la santé :	Effets locaux à court terme
DNEL :	950 mg de substance/m <sup>3</sup>
Voie d'exposition :	Inhalation
Effets potentiels sur la santé :	Effets systémiques à long terme
DNEL :	114 mg de substance/m <sup>3</sup>
<b>Concentration prédite sans effet (PNEC)</b>	
ALKYLETHER SULFATE C12-C14, SEL DE SODIUM (CAS 68891-38-3)	
Compartiment de l'environnement	Sol
PNEC	0.946 mg/kg poids sec
Compartiment de l'environnement	Eau douce
PNEC	0.24 mg/l
Compartiment de l'environnement	Eau de mer
PNEC	0.024 mg/l
Compartiment de l'environnement	Sédiment d'eau douce
PNEC	0.9168 mg/kg poids sec
Compartiment de l'environnement	Sédiment d'eau de mer
PNEC	0.09168 mg/kg poids sec
D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERES DECYL OCTYL GLYCOSIDES (CAS : 68515-73-1)	
Compartiment de l'environnement	Sol
PNEC	0.654 mg/kg
Compartiment de l'environnement	Eau douce
PNEC	0.176 mg/l
Compartiment de l'environnement	Eau de mer
PNEC	0.0176 mg/l
Compartiment de l'environnement	Sédiment d'eau douce
PNEC	1516 mg/kg poids sec
Compartiment de l'environnement	Sédiment marin poids sec
PNEC	0.152 mg/kg
Compartiment de l'environnement	Station d'épuration
PNEC	560 mg/l
ETHANOL (CAS 64-17-5)	
Compartiment de l'environnement	Sol
PNEC	0.63 mg/kg poids sec
Compartiment de l'environnement	Eau douce
PNEC	0.96 mg/l
Compartiment de l'environnement	Eau de mer
PNEC	0.79 mg/l
Compartiment de l'environnement	Sédiment d'eau douce
PNEC	3.6 mg/kg poids sec
Compartiment de l'environnement	Station d'épuration
PNEC	580 mg/l

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### Protection des voies respiratoires

Pas nécessaire.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle (suite)

### Protection des mains

Non exigée.

### Protection oculaire

Lunettes de protection (EN 166).

### Équipement spécial de sécurité

Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Bleu
Odeur	: Parfumée
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible
pH	: 8.5-10 (100 %)
Point de fusion/Point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée n'est disponible
Point d'éclair [°C]	: 61.5°C
Taux d'évaporation	: Aucune donnée n'est disponible
Inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites supérieures d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Limites inférieures d'inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible
Densité relative	: env. 1.054 (1-1.08)
Hydrosolubilité	: 100 % (20°C)
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est disponible
Viscosité	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée n'est disponible

### 9.2. Autres informations

COV : 3.79 %

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées au §7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter : les températures au dessous de 0°C.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non classé.

<b>Alkylether sulfate C12-C14, sel de sodium (68891-38-3)</b>	
DL50 orale rat	> 4100 mg/kg OCDE 401
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OCDE 402
<b>D-glucopyranose, oligomeres decyl octyl glycosides (68515-73-1)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (Vapeurs)	> 20 mg/l/4h

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé.

pH : 8.5-10 (100 %)

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

pH : 8.5-10 (100 %)

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classé

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé

#### Cancérogénicité

Non classé

#### Toxicité pour la reproduction

Non classé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Non classé

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Non classé

#### Danger par aspiration

Non classé

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)

Non classé.

#### Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)

Non classé.

<b>Alkylether sulfate C12-C14, sel de sodium (68891-38-3)</b>	
CL50 Poisson 1	7.1 mg/l – OCDE 203
CE50 Daphnie 1	7.2 mg/l
ErC50 (algues) 72 h	27.7 mg/l
<b>D-glucopyranose, oligomeres decyl octyl glycosides (68515-73-1)</b>	
CL50 Poisson 1	> 100 mg/l
CE50 Daphnie 1	> 10 mg/l
CEr50 (autres plantes aquatiques)	10-100 mg/l
NOEC chronique poisson	> 1 mg/l 1-10

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 12 : Informations écologiques (suite)

<b>Ethanol (64-17-5)</b>	
CL50 poisson 1	> 11200 mg/l
CL50 autres organismes aquatiques 1	> 10000 mg/l
CE50 Daphnie 1	7.6 g/l
ErC50 (algues)	275 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.2.1. Mélange

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

#### 12.2.2. Substances

ALKYLETHER SULFATE C12-C14, SEL DE SODIUM (68891-38-3)

Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.

D-GLUCOPYRANOSE, OLIGOMERES DECYL OCTYL GLYCOSIDES (68515-73-1)

Biodégradation : > 70 %

ETHANOL (64-17-5)

Demande biochimique en oxygène (DBO) : 0.1 g O<sub>2</sub>/g substance

Demande chimique en oxygène (DCO) : 1.9 g O<sub>2</sub>/g substance

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### 12.3.1. Substances

ETHANOL (64-17-5)

Log Kow : -0.3

Potentiel de bioaccumulation : Non bioaccumulable

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables.

### Déchets/produits non utilisés

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

## SECTION 14 : Informations relatives aux transports

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.2 Informations relatives à l'emballage

Aucune donnée n'est disponible.

#### 15.1.3 Dispositions particulières

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) :

Non concerné.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 9/9
	Révision n°: 5
<b>ECOLALINGE® LIQUIDE</b>	Date : 20/01/2021
	Remplace la fiche : 10/02/2016
	<b>104035</b>

## SECTION 15 : Informations réglementaires (suite)

### 15.1.4. Règlement sur les détergents : Etiquetage du contenu

Composant	%
Agents de surface non ioniques	5-15 %
Agents de surface anioniques, polycarboxylates, phosphonates	< 5 %
Enzymes	
Azurants optiques	
BENZISOTHIAZOLINONE	
Parfums	

**15.1.5. Biocide (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE)**  
Aucune donnée n'est disponible.

**15.1.6. Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français**

N° TMP Libellé

Aucune donnée n'est disponible.

**15.1.7. Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français**

Aucune donnée n'est disponible.

**15.1.8. Nomenclature des installations classées (France)**

N° ICPE Désignation de la rubrique

Régime Rayon

Aucune donnée n'est disponible.

**Régime** : A : Autorisation ; E : Enregistrement, D : Déclaration ; S : Servitude d'utilité publique ; C : soumis au Contrôle périodique prévu par l'article L512-11 du code de l'environnement.

**Rayon** : Rayon d'affichage en Kilomètres.

**15.2. Evaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible.

## SECTION 16 : Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

### Libellés des phrases H, EUH figurant au paragraphe 3 :

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H315 : Provoque une irritation cutanée

H318 : Provoque de graves lésions des yeux

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Liste des § modifiés lors de la dernière révision : §2 à 13-15-16 + référence

*Fin du document*